

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015**

Heure de début de séance : 17 h 30

Heure de fin de séance : 18 h 30

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Paul ROBERT	Proviseur
Secrétaire de séance	Yvan TOURNIER	Professeur

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 15

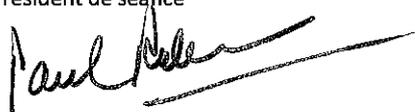
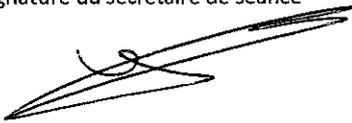
Le procès-verbal de la séance du précédent CA réuni le 30/06/15

est approuvé

Vote : 17 pour 0 contre 1 abstention

est refusé

CHAPITRE	Nature des questions traitées	Observations
I	AFFAIRES FINANCIERES	
II	ACTION EDUCATRICE Bilan de rentrée 2015 Rapport d'activités 2014-2015	
III	FONCTIONNEMENT Voyages en Angleterre Attributions de logement Convention Utilisation des locaux par Shotokan Karate Alésien Convention Mise à disposition d'équipements sportifs pour Association Sportive Convention Prévention Routière Convention Comider	
IV	AUTRES	

Signature du Président de séance 	Signature du secrétaire de séance 
---	---

Transmis au Rectorat le 30/09/15	Transmis à la Région Le 30/09/15
-------------------------------------	-------------------------------------

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

sous la présidence de : M. Paul ROBERT

MEMBRES		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
Chef d'établissement : Paul ROBERT		X		
Proviseure-Adjointe : Brigitte GALTIER		X		
Gestionnaire : Valérie VINCENT		X		
Conseiller Principal d'Education : Nathalie CHANARD		X		
Chef de travaux : Abdelaziz DOULA		X		
PERSONNALITES				
de la Région :	Nelly FRONTANAU			X
	Anne-Marie VENDEVILLE	X		
de la Commune	Nathalie GOGUILLON	X		
du Groupement de Communes	Virginie SORTAIS	X		
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS				
au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 - Naïma GUERNINE	Professeur	X		
2 - Jean-François CHANARD	Professeur	X		
3 - Gérard BERTHIE-DONNADIEU	Professeur suppléant	X		
4 - Yvan TOURNIER	Professeur	X		
5 - Flor GARCIA CABROLIE	Professeur	X		
6 - Vincent CLAVEL	Professeur	X		
7 - Claire COTTIER	Professeur	X		
au titre des Personnels ATOSS et de Santé				
1 - Marc FUENTES	ATE	X		
2 - Marcel CHAZAL	ATPE		X	
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
au titre des Parents				
1 - Jean-Marc BALOIS		X		
2 - Suzanna JACQMIN			X	
3 - Jean-Samuel WIENIN			X	
4 - Sakina SALHI			X	
5 - Jean-Luc MORATA			X	
au titre des Elèves				
1 - Jonas CHARLES			X	
2 - Marjorie MIZZI			X	
3 - Thomas RANC			X	
4 - Manon CHERVILLE			X	
5 - Danaé AMALVY		X		

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015****CHAPITRE : II****QUESTION TRAITÉE : BILAN RENTREE 2015**

M. Robert présente le bilan de la rentrée 2015. Globalement, tous les postes sont pourvus mais quelques problèmes subsistent liés à des congés maladie et parentaux.

1. Cycle général : tous les postes ont été pourvus. Un cas particulier est à noter mais le poste est aujourd'hui assuré par un TZR.
2. SEP : un poste sans professeur en GA persiste. Pour le moment, la situation reste sans solution mais l'établissement et les inspecteurs sont en contact.
3. Vie scolaire : les effectifs sont complets.
4. Personnels techniques : un poste et demi en moins est à noter avec des conséquences notamment sur l'ouverture de la cafeteria des élèves.
La représentante de la région informe le CA que des solutions ont été recherchées, notamment la constitution d'une équipe de remplacement. Mais la situation du lycée Prévert ne permet pas de faire intervenir cette équipe.
5. Elèves : le lycée J. Prévert compte en cette rentrée 1210 élèves au total (701 au général, 314 à la SEP, 48 élèves de 3ePP, 147 étudiants en BTS)
Les effectifs du lycée restent relativement stables depuis 5 ans.
M. Robert constate qu'un certain nombre d'élèves des collèges du secteur ne s'inscrivent pas au lycée (environ 150). M. Balois avance la mauvaise organisation des transports et rappelle l'historique concernant ce dossier. La direction indique que le dossier doit être ré-ouvert.
6. Offre de formation : elle reste globalement identique.
A noter : une formation DCG (Diplôme de Comptabilité Générale) qui compte 17 étudiants en apprentissage avec un partenariat avec l'université de Nîmes. Cette formation est en place depuis 3 ans.
Le CAP en un an AEM (Agent d'entreposage et de Magasinage) compte 13 élèves.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : II

QUESTION TRAITÉE : **RAPPORT d'ACTIVITES 2014-2015**

M. Robert présente rapidement le rapport d'activité remis par l'ancien proviseur M. Ourtal et souligne la richesse et la diversité des projets menés au lycée.

M. Balois fait remarquer que les bilans vie scolaire réclamés par les parents ne figurent pas d'une manière complète. Or les chiffres concernant les exclusions ou les rapports pourraient être une base de travail intéressante pour l'avenir. M. Robert pense que les bilans VS pourraient être fournis dans l'avenir ; ils devraient être faciles à créer avec la base de données de Pronote.

M. Chanard demande à ce que les données CSP des élèves soient ajoutées dans ce type de bilan.

VOTE

18 VOTANTS 16 POUR 1 CONTRE 1 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : VOYAGE en ANGLETERRE

Mme Vincent présente le projet. Le voyage est organisé par Mme Sauret et est proposé aux élèves du général et de la SEP. Il se déroulera du 13/02/2016 au 19/02/2016.

Le projet est accepté à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : VOYAGE à MANCHESTER

Le voyage est proposé par M. Tixier. Mme Vincent présente le devis. Le voyage s'effectuera du 02/02/2016 au 07/02/2016.

Le projet est accepté à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : ATTRIBUTION DE LOGEMENTS

Mme Vincent expose les faits.

Un logement CPE et un logement provisoire sont disponibles.

Le logement CPE est mis en location pour le prix de 245€/mois à un agent du lycée (après accord de la Région).

Le logement provisoire, suite à la dérogation à l'obligation de loger obtenue du DASEN par M. Robert, est attribué à M. Martinez, provisoire du lycée JB. Dumas d'Alès.

L'attribution des logements est adoptée à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITEE : CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES EN DEHORS DES HEURES DE FORMATION PAR L'ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE ALESIEN

La salle de Danse est utilisée par une association de karaté représentée par M. Joseph, enseignant au lycée Prévert. A noter que les cours sont proposés gratuitement aux élèves du lycée.

La convention est adoptée à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE

Une convention est signée entre l'association sportive du lycée et l'agglomération du Grand Alès pour la mise à disposition d'équipements sportifs.

La convention est adoptée à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : CONVENTION PREVENTION ROUTIERE DU GARD

Deux journées d'intervention sont prévues les 6 octobre 2015 et 12 avril 2016.

Les actions pour la sensibilisation à l'insécurité routière prendront la forme de 8 ateliers.

Le représentant des élèves propose que les élèves de la MDL et du CVL rencontrent les intervenants pour ajuster les ateliers aux attentes des élèves.

La convention est adoptée à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

CHAPITRE : III

QUESTION TRAITÉE : CONVENTION COMIDER

M. Doula présente la convention mise en place avec cette association qui propose l'intervention d'anciens cadres. Les rencontres avec les élèves ont lieu en face à face. Le lycée participe pour 400€ aux frais de fonctionnement de l'association sur la durée de cette mission.

La convention est adoptée à l'unanimité.

VOTE

18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION